

GAL « CEVENNES »

Accompagnement pour le développement d'un circuit agritouristique

Maître d'ouvrage : CC De Cèze Cévennes

Localisation : Territoire de la CC De Cèze Cévennes

Fiche-action 2 : Maintien et diversification des activités agricoles et forestières

Sous-action 1 : Soutien au développement et au maintien des activités agricoles

Date récépissé de dépôt : 13/01/2021

Dates prévisionnelles de réalisation : 01/03/2021 au 13/01/2023

Type de bénéficiaire : Collectivités et leur groupement

Type de dépenses :

Immatriérielles : Prestations externes, de conseil et d'expertise pour la mise en place de démarches collectives



Résumé du projet :

La FD CIVAM avait sollicité le GAL Cévennes en 2016-2018 pour développer l'offre agri-éco-touristique en Cévennes, notamment sur les ailes de saison. Il s'agissait notamment de former des exploitants agricoles à l'accueil du public. A titre expérimental, un produit touristique de type séjour tout-compris avait été monté et commercialisé par Gard tourisme sur la partie Est de la communauté de communes De Cèze Cévennes. Cet EPCI souhaite développer un autre circuit sur sa partie nord-ouest. Ce territoire présente un potentiel agri-touristique significatif, avec des communes faisant partie du Parc national des Cévennes, avec des ressources naturelles riches, des traditions agricoles et des produits de terroir remarquables.

Il s'agira de créer un circuit de 3 jours/2 nuits avec hébergement en milieu rural, restauration avec découverte de produits locaux, visites et ateliers à la ferme, moment de bien-être et activité de mobilité douce. Il cible une clientèle de groupe de 10-15 personnes, de moyen à haut de gamme.

Ce projet permettra de valoriser et promouvoir l'agriculture et les produits de terroir, tout en mobilisant les acteurs locaux des domaines touristique et agricole dans une démarche collective commune. L'objectif est aussi de développer l'organisation de visites dans des exploitations agricoles, y compris hors séjour.

Il peut être souligné que l'office de tourisme de Méjannes-le-Clap possède l'agrément pour commercialiser ce type de produits packagés et sera aussi impliqué dans le projet.

Dépenses prévisionnelles HT :

Accompagnement pour un circuit agri-écotouristique	28 745,00 €
TOTAL	28 745,00 €

Plan de financement prévisionnel HT :

LEADER	7 123,48 €
CD 30	1 500,00 €
Région Occitanie	14 372,50 €
Autofinancement	5 749,02 €
TOTAL	28 745,00€